

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 16

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 Septembre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Action de formation linguistique à visée d'insertion " Coup de plume": convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'Association Départementale d'Etudes et de Formation (ADEF)

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413319866**

PRESENTATION

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi aux résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'Association Départementale d'Etudes et de Formation (ADEF). L'action relève de l'accompagnement social.

Il s'agit d'un renouvellement d'action.

OBJET DU RAPPORT

L'Association Départementale d'Etudes et de Formation (ADEF) propose l'action « **Action de formation linguistique à visée d'insertion – Coup de Plume** » pour 8 bénéficiaires du RSA (BRSA) sur le territoire d'Aix-Gardanne.

Les BRSA bénéficient de 4 ateliers collectifs hebdomadaires axés sur les thématiques : technologies de l'information et de la communication, culture scientifique, relations parents/enfants et l'écriture. Ces modules sont centrés autour des problématiques liées à l'apprentissage de la langue française et à la connaissance du territoire.

Le rythme d'intervention est de 4 demi-journées par semaine de 2 heures 30 chacune. La durée du parcours individualisé est de 300 heures maximum et est reconduite, le cas échéant.

Concernant le projet pédagogique, les participants à l'action sont encadrés par 2 formateurs expérimentés dans la lutte contre l'illettrisme et chargés de repérer les difficultés et les objectifs des BRSA afin d'individualiser au mieux leurs parcours et contribuer en même temps à les faire progresser.

Objectifs de l'action pour les BRSA :

- Acquérir ou maîtriser les savoirs et compétences de base : parler, écrire, lire, calculer, communiquer, se repérer dans l'espace afin d'accroître et optimiser l'autonomie des adultes dans l'ensemble des situations de la vie quotidienne;
- Suivre la scolarité de leurs enfants afin de contribuer à la prévention de l'illettrisme chez les enfants et les jeunes ;
- S'inscrire concrètement dans la vie sociale et culturelle de la Cité;
- Elargir leur périmètre de mobilité : oser sortir de la ville, se déplacer dans le département et considérer le bassin d'emploi.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'activité de l'action 2016:

Sur les 25 personnes orientées sur l'action, 16 personnes dont 8 BRSA ont suivi la formation et 12 enfants ont été en alternance sur l'atelier parentalité ;

Les personnes ayant suivi cette action avaient des profils linguistiques différents : 2 analphabètes, 5 Français Langue Etrangère et une situation d'illettrisme.

Concernant les suites de parcours :

- 1 personne a accédé à un emploi avec un CDD à temps plein supérieur à 6 mois ;
- 1 est en contrat aidé ;
- 1 a intégré une formation
- 1 a eu son parcours linguistique reconduit
- 1 a déménagé

Concernant les avancées linguistiques, 4 personnes ont résolu leur frein linguistique. Deux d'entre elles ont obtenu le certificat de formation générale qui valide des acquis dans des domaines de connaissances générales. Les autres ont progressé en expression orale et écrite mais le frein linguistique reste présent.

Bilan intermédiaire de l'activité de l'action 2017 arrêté au 15/03/2017:

Sur les 20 personnes orientées sur l'action, 11 personnes dont 5 BRSA ont suivi la formation et 12 enfants ont été en alternance sur l'atelier parentalité ;

Leur profil linguistique est le suivant : 3 analphabètes et 3 Français Langue Etrangère

A la date du bilan, une personne est sortie de l'action avec un contrat aidé.

Ces bilans mettent en évidence les avancées des personnes que ce soit dans les compétences linguistiques ou sociales.

L'action leur a donné des acquis en expression orale et écrite, leur permettant ainsi d'acquérir une meilleure autonomie dans la vie quotidienne et pour certains, favorisant leur parcours d'insertion professionnelle.

Elle a permis également de lever leurs freins à la mobilité, de les familiariser à l'outil informatique avec notamment l'utilisation des logiciels institutionnels, de les amener à s'approprier le réseau administratif (prise de contact avec pôle Emploi) et socio-culturel du territoire (abonnement des parents et des enfants à la médiathèque).

Enfin, cette action, qui s'inscrit dans le dispositif « action éducative familiale », conduit également à une meilleure implication des parents dans le suivi scolaire des enfants.

En conséquence les résultats de l'action sont satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du **01/10/2017** au **30/06/2018** avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

PROPOSITIONS ET FINANCEMENT

Il est proposé de financer l'action à hauteur de 15.000,00 € selon la proposition énoncée dans le tableau ci-dessous :

<p style="text-align: center;">Association Départementale d'Etudes et de Formation (ADEF)</p> <p style="text-align: center;"><u>Statut</u> : association</p> <p><u>Adresse siège social</u> : 15, rue des Convalescents 13001 MARSEILLE</p> <p style="text-align: center;"><u>Nom du Président</u> : Mr François TEDEJOR</p> <p style="text-align: center;"><u>Nom du correspondant</u> : Philippe GENIN</p>	<p style="text-align: center;">Action de formation linguistique à visée d'insertion « Coup de Plume »</p> <p style="text-align: center;">du 01/10/2017 au 30/06/2018</p> <p style="text-align: center;">Pôle n°6 (Aix- Gardanne)</p>	<p>8 BRSA</p>	<p>Montant total de l'action : 52 800 €</p> <p>Montant accordé Année 2016/2017 : 15.000,00€</p> <p>Montant proposé 2017/2018 : 15.000,00€</p> <p><u>Cofinancements</u> : Etat (ASCE) : 4.000 € Région : 9.000,00€ Politique de la Ville : 8.000,00€ -Ville de Gardanne : 6.000,00 € Contributions volontaires en nature : 10.800,00 € Pas d'autofinancement</p>	<p style="text-align: center;">2017.4/29</p> <p style="text-align: center;">INS-000812</p> <p style="text-align: center;">CTD du 02/06/2017</p> <p style="text-align: center;">Renouvellement de la convention 2016/2017</p>
--	---	----------------------	---	--

CONCLUSION

Cette dépense d'un montant total de 15.000,00 € sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL

